

La problématique de la sécurité en Afrique de l'Ouest : place de la sécurité humaine

Kpatacha Yodi | Lieutenant-colonel des forces armées togolaises, stagiaire de la 18^e promotion « Charles de Gaulle » de l'École de guerre.

Avec la fin de la guerre froide, de nouvelles formes de menaces sur la paix et la sécurité internationales ont fait leur apparition. Les années 90 ont vu alors naître en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest, des foyers de violence aux origines et enjeux complexes ; ces menaces à la sécurité trouvent leur origine dans des événements non seulement en dehors des limites territoriales des États, mais aussi à l'intérieur et l'individu se trouve en danger non plus seulement face à un fusil mais également lorsqu'il a faim, son espace vital est menacé et son quotidien mis en danger. La sécurité n'est plus considérée comme une affaire interétatique ; elle place l'homme au centre des préoccupations. De ce fait, la sécurité peut se décliner : sécurité politique (violation des droits de l'homme et des principes démocratiques) ; sécurité individuelle ou collective (conflits, pauvreté, crimes liés aux drogues, violence à l'égard des femmes et des enfants, terrorisme) ; sécurité environnementale (dégradation de l'air, de l'eau, des terres et des forêts) ; sécurité alimentaire (disponibilités quantitatives et qualitatives de nourriture) ; sécurité sanitaire (accès à des soins)...

On parle alors de la sécurité humaine et ceci témoigne d'une préoccupation pour la protection, l'amélioration de la vie des personnes et la promotion de la dignité humaine qui font appel nécessairement au rôle que doit jouer l'État en dégageant un cadre d'actions qui tienne compte des réalités de l'Afrique de l'Ouest. Seule une démarche résolument sous-régionale et un partenariat stratégique avec la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) – elle-même engagée dans ces questions fondamentales – permettront de résoudre les problèmes de sécurité humaine en Afrique de l'Ouest. Cependant lorsque l'État devient faible voire un ennemi des populations, certaines interrogations méritent d'être posées sur le devenir de celles-ci.

Comme le monde en pleine mutation, la notion de sécurité a également évolué à bien des égards, c'est pourquoi la question de la sécurité est aujourd'hui devenue une préoccupation majeure dans l'agenda politique international. Même s'il existe une grande diversité d'approches, tous les acteurs s'accordent à reconnaître que la sécurité ne se réduit pas seulement à l'acception traditionnelle ; celle de la

protection des frontières de l'État et de son territoire contre toute menace extérieure. L'accent est de plus en plus porté sur les personnes et l'on évolue d'une conception de la sécurité centrée sur l'État à celle qui est centrée sur le citoyen. À cet effet, se définissant comme la liberté de vivre à l'abri de la peur (*freedom from fear*), elle vise à protéger les individus contre des menaces telles que les conflits armés, l'arbitraire, les déplacements forcés ainsi que la violence politique et criminelle. Certains acteurs voient plus loin et proposent un concept plus large en trouvant la liberté de vivre à l'abri du besoin (*freedom from want*) ; cette approche vise en particulier à protéger les individus contre la pauvreté, la famine, la maladie et les catastrophes environnementales. Abdelhamid Hassan lorsqu'il écrivait dans un ouvrage collectif intitulé *Sécurité humaine et responsabilité de protéger ; l'ordre humanitaire en questions* (AUF 2008) que : « L'exigence de sécurité humaine fait obligation de protéger les personnes et les populations qui souffrent des conséquences de catastrophes naturelles, économiques, militaires ou politiques », voulait tirer une sonnette d'alarme vers certains dirigeants africains, en particulier ouest-africains, leur rappelant que la sécurité exige des réponses politiques nouvelles bien plus que les traditionnelles options de sécurité nationale.

Ceci doit interpellier les dirigeants ouest-africains afin de renforcer l'attention qu'ils accordent aux questions de sécurité humaine dans le processus d'élaboration des politiques et stratégies nationales. Il n'y a pas que la sécurité de l'État qui leur incombe mais également celle de la société qu'ils représentent. Il ne s'agit pas d'exclure une forme de sécurité au bénéfice de l'autre mais de bien saisir leur complémentarité. Cependant, force est de constater que la lutte pour le pouvoir dans cette partie de l'Afrique constitue une menace pour la sécurité des individus dans les pays ; généralement réglée par les armes, elle débouche sur des situations d'instabilité voire de chaos et, on assiste à l'impunité des responsables de crimes commis contre des populations. Ceci est un signal du dysfonctionnement de la justice, l'un des piliers d'un État de droit ; ce qui indique que l'État ne joue pas pleinement son rôle en tant que protecteur des populations et de leurs biens. À la différence des conflits transfrontaliers, la plupart des conflits sont non plus internationaux mais intra-nationaux ce qui amène à s'interroger sur la situation intérieure des pays et l'origine de ces conflits. On pourrait même se permettre de dire que tous ces conflits que connaît l'Afrique de l'Ouest ont une caractéristique commune. Les conflits internes et leur diffusion sur les pays voisins constituent une menace pour la sécurité humaine et la nécessité de développer une vision régionale de cette question s'avère nécessaire, car les crimes transfrontaliers liés au trafic de drogue, à la prolifération des armes légères et au trafic humain menacent la paix et la stabilité des États ainsi que la sécurité des populations de la sous-région.

La nécessité apparaît d'une articulation entre politiques et sciences sociales pour traiter plus efficacement les problèmes complexes auxquels la sous-région, en particulier ses secteurs les plus vulnérables, est confrontée. Elle est indispensable lors de la prise des décisions au niveau des États. La dégradation de l'environnement, le

trafic de drogue et l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales sont quelques-uns de ces problèmes dont la description et l'élucidation dépassent les frontières nationales. À cet effet, la mise au point conjointe et coordonnée de solutions aux problèmes les plus urgents et les plus amples auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée, comme la faim et la pauvreté, les lacunes de l'éducation, la santé et la dégradation de l'environnement correspondant aux « objectifs du millénaire pour le développement » (OMD) devrait donc être une priorité pour les dirigeants ouest-africains.

À cela peut aussi s'ajouter l'établissement de normes et de critères adaptés aux réalités locales ; car la confiance dans l'environnement quotidien et la fiabilité des biens et des services sont aussi une condition sans laquelle la sécurité humaine ne saurait être assurée quel que soit le domaine (alimentaire, sanitaire, environnemental ou socioéconomique) considéré. Le premier impératif est de créer des normes adaptées aux réalités locales. Mais on ne saurait se contenter de mettre au point des critères. Il faut aussi que leur respect fasse l'objet de sanctions à la fois positives et négatives.

Pour rendre cette action sous-régionale plus efficace, un programme d'action pour une culture de la paix exécuté par les États-membres de l'Afrique de l'Ouest se révèle nécessaire :

- Une éducation à une culture de la paix et de la non-violence afin de promouvoir les valeurs qualitatives, les attitudes et les comportements de paix, y compris la résolution pacifique des conflits, le dialogue, la construction de consensus et la non-violence active, l'autonomisation des femmes, les mesures particulières à l'intention des groupes ayant des besoins spéciaux.

- Une promotion d'un développement économique et social durable en réduisant les inégalités économiques et sociales, en éliminant la pauvreté et en assurant une sécurité alimentaire durable et la justice sociale.

- Une promotion du respect de tous les droits de l'Homme, car complémentaires de la culture de la paix ; lorsque la guerre et la violence dominant, il est impossible d'assurer l'exercice des droits de l'homme et sans l'exercice de ces droits dans toutes leurs dimensions, il ne peut y avoir de culture de la paix.

- Une assurance de l'égalité des femmes et des hommes par la pleine participation des femmes aux décisions économiques, sociales et politiques, l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à leur égard, le soutien et l'assistance aux femmes dans le besoin.

- Un encouragement à la participation démocratique dans tous les secteurs de la société par l'enseignement des principes et des pratiques démocratiques, de la bonne gouvernance et d'une administration transparente et responsable, la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption, les drogues illicites et

le blanchiment d'argent qui sont des fondements indispensables à la réalisation et au maintien de la paix et de la sécurité.

- Une formation à la tolérance et à la solidarité ; parce que pour mettre fin à la guerre et aux conflits violents, il faut transcender et surmonter les images d'inimitié par la compréhension, la tolérance et la solidarité entre tous les peuples et toutes les cultures, et tirer des enseignements des différences par le dialogue et l'échange d'informations.

- Le soutien de la communication participative et la libre-circulation de l'information et du savoir ; parce que la liberté de l'information et de la communication *via* la mise en commun de l'information et du savoir sont indispensables à une culture de la paix.

En définitive, on pourra dire que l'apport de la sécurité humaine reste une priorité pour sauvegarder la stabilité de la sous-région sur la base de la promotion de valeurs comme la primauté du droit, le respect de la démocratie, la défense des droits de l'homme, la bonne gouvernance, le règlement pacifique des conflits et la protection de l'environnement. Il est nécessaire, voir urgent d'examiner les fondements juridiques et la portée politique, le domaine général d'application et la pertinence de ce concept en Afrique de l'Ouest.

L'exemple le plus édifiant faisant appel aux consciences africaines reste celui de la Sierra Leone qui, malgré la richesse de ses ressources, occupe toujours les derniers rangs de l'indice de développement humain ; la concurrence des moyens financiers ou l'exploitation de la richesse des ressources a finalement abouti à un système politique autocratique. Des processus similaires partiellement interdépendants ont eu lieu dans les pays voisins comme le Liberia. L'Afrique de l'Ouest est devenue une région instable, ce qui n'est pas sans conséquences sur la sécurité des populations ; car cela a engendré des situations catastrophiques pour de nombreuses composantes de la population pendant ces conflits où le besoin d'un pouvoir territorial est devenu marginal étant donné que les participants des conflits ou les chefs de guerre se sont concentrés sur le contrôle de territoires délimités pour exploiter les ressources naturelles et une économie de guerre s'est établie. Face à cette situation, il convient de noter que certaines priorités en matière de sécurité humaine à différents niveaux, dans les stratégies de maintien et de promotion de la sécurité à l'échelle sous-régionale, méritent un effort particulier.

*

**

Assurer le droit de tous les peuples de vivre dans la paix et la sécurité à l'intérieur de leurs frontières est un élément essentiel de la sécurité humaine. Pour y parvenir, il faut que les peuples et les États soient en mesure de résoudre les conflits par des moyens pacifiques et non violents, ainsi que de mener à bien de façon efficace un processus de réconciliation à la fin des conflits. La sécurité

humaine dans tous ses aspects, reste donc un défi que l'Afrique de l'Ouest doit relever avec des actions concrètes à tous les niveaux, tout en sachant que celle-ci fait appel à des dynamiques de transformation dans le cadre d'une démarche stratégique de longue haleine. Les avancées dans ce domaine nécessiteront concertations, consultations, négociations et continueront à donner lieu à des conflits d'intérêt et des désaccords. Mais cela ne doit pas empêcher de dégager un cadre d'actions qui tienne compte des réalités de l'Afrique de l'Ouest. Seule une démarche sous-régionale et un partenariat stratégique avec la CEDA O dans ces questions fondamentales, nous permettra de résoudre les problèmes de sécurité humaine dans cette partie de l'Afrique. La complexité des conflits dans cette zone d'Afrique qui jadis était une zone de stabilité célébrée, reste une des difficultés premières à surmonter par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour pouvoir jouer un véritable rôle de sécurité collective de la sous-région afin de garantir la stabilité des États et la sécurité des personnes dans cette partie de l'Afrique.